



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Deuxième session ordinaire  
Rome, 13-16 novembre 2023

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 2 octobre 2023	WFP/EB.2/2023/7-A/9
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Plan stratégique de pays – Sao Tomé-et-Principe (2024-2028)

Durée	1 <sup>er</sup> janvier 2024–31 décembre 2028
Coût total pour le PAM	15 311 891 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

\* <http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

### Résumé

Sao Tomé-et-Principe est un petit État insulaire en développement situé au large des côtes de l'Afrique centrale, qui compte une population de 225 000 personnes. Il est extrêmement vulnérable face aux répercussions des changements climatiques et se heurte à des problèmes de développement découlant de ses facteurs de vulnérabilité structurels, tels que son isolement géographique, la taille modeste de son marché intérieur et sa dépendance à l'égard des importations, qui entravent sa capacité à gérer les chocs environnementaux et économiques.

Malgré une croissance économique relativement stable et des progrès concernant l'éducation et les services de santé ainsi que les indicateurs nutritionnels, Sao Tomé-et-Principe est fortement tributaire de l'aide extérieure au développement et continue de faire face à des niveaux de pauvreté qui restent élevés et à des inégalités croissantes, notamment entre les femmes et les hommes.

Les investissements du secteur privé sont limités et l'insuffisance de l'alimentation électrique entrave l'activité économique. Le secteur informel est la principale source d'emplois, essentiellement dans l'agriculture, la pêche et le petit commerce.

### Coordonnatrices responsables:

Mme M. Van der Velden  
Directrice régionale par intérim  
Afrique de l'Ouest  
courriel: [margot.vandervelden@wfp.org](mailto:margot.vandervelden@wfp.org)

Mme W. Kaaria  
Directrice de pays  
courriel: [wanja.kaaria@wfp.org](mailto:wanja.kaaria@wfp.org)

Le système de protection sociale à Sao Tomé-et-Principe a été mis en place il y a peu, et sa couverture est limitée. Le programme national d'alimentation et de santé scolaires (*Programa nacional de alimentação e saúde escolar*), dont bénéficie 25 pour cent de la population, est le plus important filet de sécurité du pays, et la Banque mondiale a renforcé le soutien qu'elle apporte par l'intermédiaire du Gouvernement à la suite de la pandémie de maladie à coronavirus 2019.

Tirant parti des progrès réalisés grâce au plan stratégique de pays établi pour 2019-2024, le PAM est déterminé à continuer d'aider le Gouvernement à relever les défis relatifs à la nutrition et à la sécurité alimentaire, dans le cadre du plan national de développement durable pour 2020-2024.

Le PAM continuera de renforcer le programme national d'alimentation et de santé scolaires, d'améliorer la production de données factuelles pour mieux comprendre le contexte opérationnel et l'impact de ses interventions et de favoriser les partenariats et la collaboration intersectorielle dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'agriculture, des énergies renouvelables et des changements climatiques.

L'approche suivie sera intégrée, propre à transformer les relations entre les femmes et les hommes et inclusive, et elle permettra de faire en sorte que l'alimentation scolaire à Sao Tomé-et-Principe contribue de plus en plus à renforcer le capital humain, l'économie locale et le développement durable.

Afin de compléter cette approche intégrée de l'alimentation scolaire et d'en renforcer l'impact, le PAM tirera parti de son savoir-faire mondial en matière de préparation aux situations d'urgence et d'alerte rapide et élargira la portée du soutien institutionnel qu'il apporte au Gouvernement, s'agissant d'anticiper les effets des changements climatiques et de s'y préparer et d'améliorer la résilience des communautés et des systèmes nationaux.

L'effet direct relatif aux interventions d'urgence face à une crise, qui a été mis en place au départ pendant la pandémie de maladie à coronavirus 2019, restera l'un des piliers de la nouvelle stratégie.

Conformément au plan "Vision 2030" du Gouvernement et au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour 2024-2028, le présent plan stratégique de pays contribue à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17 grâce aux deux effets directs interdépendants suivants:

- *Effet direct 1:* Les populations touchées par une crise à Sao Tomé-et-Principe sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels avant, pendant et après les situations d'urgence et les catastrophes.
- *Effet direct 2:* D'ici à 2030, le Gouvernement améliore sa capacité à mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire durable dans le cadre de systèmes de protection sociale renforcés et de systèmes alimentaires résilients.

## **Projet de décision\***

Le Conseil approuve le plan stratégique pour Sao Tomé-et-Principe (2024-2028) (WFP/EB.2/2023/7-A/9), pour un coût total pour le PAM de 15 311 891 dollars É.-U.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## 1. Analyse de la situation du pays

### 1.1 Contexte national

1. Sao Tomé-et-Principe est un petit État insulaire en développement, qui compte une population de 225 000 personnes, dont plus de la moitié ont moins de 18 ans<sup>1</sup>. Comme souvent dans le cas des petits États insulaires, le pays est extrêmement vulnérable face aux répercussions des changements climatiques et se heurte à des problèmes de développement découlant de facteurs de vulnérabilité structurels et multidimensionnels, notamment l'isolement géographique, les coûts de production élevés, la taille modeste du marché intérieur, la dépendance à l'égard des importations de biens de consommation de base et les investissements limités dans le développement humain, qui entravent sa capacité d'adaptation et sa résilience face aux chocs.
2. Après avoir reculé, passant de 3 pour cent en 2020 à 1,8 pour cent en 2021 pendant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)<sup>2</sup>, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 2,5 pour cent en 2023<sup>3</sup>. Faisant ressortir la vulnérabilité de Sao Tomé-et-Principe face à la crise alimentaire mondiale, l'inflation a bondi à 25,2 pour cent en janvier 2023, contre 9,5 pour cent à la fin de 2021<sup>4</sup>, ce qui s'explique par la hausse des cours mondiaux des produits importés et des prix des denrées alimentaires locales due à l'augmentation des coûts des intrants et aux ajustements du prix des carburants<sup>5</sup>.
3. Le développement socioéconomique du pays a été en grande partie soutenu par l'assistance extérieure, les emprunts du gouvernement<sup>6</sup> et les investissements étrangers directs, principalement dans le secteur du tourisme et des services connexes, qui se relève lentement des conséquences de la pandémie de COVID-19. Une forte augmentation des investissements a été observée depuis 2003, lorsque l'exploration pétrolière a commencé, même si depuis lors, aucun hydrocarbure n'a été trouvé<sup>7</sup>.
4. Le secteur privé, qui manque de dynamisme, n'a pas permis de créer les emplois de qualité, bien payés, qui sont nécessaires pour favoriser la réduction de la pauvreté. La plupart des habitants de Sao Tomé-et-Principe, y compris 43 pour cent des chefs de famille, gagnent leur vie en pratiquant des activités indépendantes de subsistance ayant une faible productivité<sup>8</sup>. En 2019, le taux de chômage s'élevait à près de 13,4 pour cent, les jeunes étant touchés de manière disproportionnée: 50 pour cent des jeunes femmes et 20 pour cent des jeunes hommes sont en marge du marché du travail<sup>9</sup>. L'inclusion financière soulève également un problème, car la majeure partie de la population ne possède pas de compte en banque.

---

<sup>1</sup> Banque mondiale. 2023. [Page Web sur Sao Tomé-et-Principe](#) (en anglais).

<sup>2</sup> PAM. 2022. *São Tomé and Príncipe: Impact of Ukraine Crisis* (non disponible en ligne).

<sup>3</sup> Trading Economics. 2023. [Page Web présentant des prévisions concernant Sao Tomé-et-Principe](#) (en anglais).

<sup>4</sup> Groupe de la Banque mondiale. 2021. *Prosperity for all Saotomeans: Priorities to end poverty, promote growth and build resilience in São Tomé and Príncipe – Systematic Country Diagnostic*; Trading Economics. 2023. [Page Web sur le taux d'inflation à Sao Tomé-et-Principe](#) (en anglais).

<sup>5</sup> Statistica. 2023. [Sao Tomé-et-Príncipe: taux d'inflation de 1988 à 2028](#) (en anglais).

<sup>6</sup> Environ 97 pour cent du budget des investissements publics est financé par la dette et l'aide extérieures.

<sup>7</sup> Groupe de la Banque mondiale. 2021. *Prosperity for all Saotomeans: Priorities to end poverty, promote growth and build resilience in São Tomé and Príncipe – Systematic Country Diagnostic*.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Instituto Nacional para a Promoção da Igualdade e Equidade do Género. 2017. *Relatório do Índice de Desenvolvimento de Género em STP* (non disponible en ligne).

5. Le score de Sao Tomé-et-Principe selon l'indice de développement humain est passé de 0,56 en 2010 à 0,62 en 2019, le pays étant alors classé au 138<sup>e</sup> rang sur 191 pays selon cet indice. Ce progrès s'explique principalement par la réduction de la mortalité infantile et par l'augmentation de la durée moyenne de scolarisation<sup>10</sup>. Le taux d'analphabétisme chez les adultes reste élevé: 7 pour cent chez les hommes et 11 pour cent chez les femmes<sup>11</sup>. Le faible niveau d'instruction de la population active pèse sur la capacité des personnes à acquérir de nouvelles compétences et à adopter des technologies nouvelles et des innovations.
6. L'indice d'inégalité de genre est de 0,907 à Sao Tomé-et-Principe, ce qui le place au 124<sup>e</sup> rang sur 191 pays. La plupart des problèmes dans ce domaine découlent des disparités entre les femmes et les hommes en matière d'accès aux emplois, de revenus et de participation à la vie politique. Le taux d'activité des femmes reste inférieur à celui des hommes – 38 pour cent en 2021 contre 73 pour cent pour les hommes, et aucune évolution notable n'a été observée au cours des deux dernières décennies<sup>12</sup>. La représentation des femmes dans la vie politique et aux postes de responsabilité reste faible: en 2020, les femmes occupaient environ 24 pour cent des sièges à l'Assemblée nationale. Les inégalités entre les femmes et les hommes sont profondément enracinées dans des normes sociales et culturelles qui empêchent les femmes d'accéder librement à des activités rémunérées. Cette situation, conjuguée à des taux élevés de grossesses précoces<sup>13</sup>, constitue un obstacle important à l'éducation des femmes et aggrave leur vulnérabilité face à la pauvreté. Il existe des lois contre la violence domestique, le harcèlement sexuel et le viol, mais le nombre de cas de violence sexiste signalés est en augmentation.
7. La prévalence de la pauvreté n'a pratiquement pas évolué au cours des dix dernières années, mais les inégalités se creusent: le coefficient de Gini du pays est passé de 32,1 en 2000 à 40,7 en 2017<sup>14</sup>. Environ un tiers de la population vit avec moins de 1,90 dollar É.-U. par jour<sup>15</sup> et les taux de pauvreté sont plus élevés en milieu urbain que dans les zones rurales<sup>16</sup>. Un tiers environ des ménages de Sao Tomé-et-Principe sont dirigés par une femme, et ces ménages ayant une femme à leur tête représentent 42 pour cent des 20 pour cent de ménages les plus pauvres du pays<sup>17</sup>. On estime que 30 pour cent de la population n'a pas l'électricité<sup>18</sup>.

---

<sup>10</sup> Au cours des dix dernières années, le taux de scolarisation à tous les niveaux de l'enseignement a progressé, s'agissant en particulier de l'école maternelle, du troisième cycle d'enseignement de base et des études secondaires. Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur. 2018. *Análise Sectorial da Educação em São Tomé e Príncipe* (non disponible en ligne). Entre 2007 et 2017, le taux brut de scolarisation à l'école maternelle a plus que triplé, passant de 21,4 à 71,4 pour cent. Dans le troisième cycle d'enseignement de base, ce taux est passé de 68 à 114 pour cent, et dans le secondaire, il a été porté de 20,3 à 62,6 pour cent, ce qui représente un accroissement annuel de 19,2 pour cent. Groupe de la Banque mondiale. 2021. *Prosperity for all Saotomeans: Priorities to end poverty, promote growth and build resilience in São Tomé and Príncipe – Systematic Country Diagnostic*.

<sup>11</sup> Banque mondiale. 2023. *Sao Tome and Principe Gender Landscape*.

<sup>12</sup> Banque mondiale. *Taux de participation à la population active, femmes (% de la population féminine âgée de 15 ans et plus) (estimation modélisée OIT) – Sao Tomé-et-Principe*.

<sup>13</sup> On estime que près de 8 pour cent des filles ont un enfant avant l'âge de 15 ans. Bureau du PAM au Cameroun. *Gender equality, protection and disability and inclusion, a brief analysis* (non disponible en ligne).

<sup>14</sup> Banque mondiale. 2023. *Page Web sur Sao Tomé-et-Principe* (en anglais).

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> Cette situation inhabituelle s'explique par le fait qu'il n'y a pas assez de possibilités d'emploi dans les villes, surtout pour les jeunes. Fonds international de développement agricole. *Page Web sur Sao Tomé-et-Principe*.

<sup>17</sup> Banque mondiale. 2022. *Social Protection COVID-19 Response and Recovery Project*.

<sup>18</sup> Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national et Programme des Nations Unies pour le développement. 2021. *São Tomé E Príncipe: Nationally Determined Contributions (NDC-STP) Updated*.

8. Sao Tomé-et-Principe subit déjà les effets des changements climatiques. En moyenne, les sécheresses représentent 25 pour cent des aléas survenant chaque année<sup>19</sup>. Le manque d'eau est particulièrement fréquent dans le nord de l'île principale, ce qui pose problème pour l'agriculture non irriguée. Le pays est également vulnérable face aux inondations côtières et aux crues fluviales soudaines survenant après de fortes précipitations<sup>20</sup>. Le niveau de la mer continue de s'élever depuis 1993 et les marées modifient le littoral.

### **1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

9. Sous la direction du Ministère du plan, des finances et de l'économie bleue, Sao Tomé-et-Principe a présenté en avril 2022 son premier examen national volontaire des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)<sup>21</sup>. Bien que des lacunes dans les capacités en matière de collecte des données et l'absence de statistiques récentes et ventilées ne permettent pas d'effectuer une analyse approfondie des tendances<sup>22</sup>, cet examen a mis en évidence des progrès notables dans les secteurs de la santé et de l'éducation, avec une réduction des taux de mortalité maternelle et infantile et de maladies transmissibles, y compris le paludisme, qui n'est plus la première cause de décès. Il est ressorti de l'examen national volontaire que le pays est parvenu à assurer la parité entre les sexes dans l'enseignement élémentaire; toutefois, le taux de fréquentation des filles et des garçons accuse encore des inégalités dans le secondaire<sup>23</sup>.
10. L'examen a souligné combien il est urgent de renforcer la résilience et le développement du capital humain, au moyen de mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets, d'une transformation structurelle et d'une diversification économique, ce qui exigera du pays qu'il recense et définisse les politiques publiques qui ciblent les communautés et les populations les plus vulnérables, en veillant à ne laisser personne de côté.

### **1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17**

#### ***Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2***

11. *Accès à l'alimentation.* Dix pour cent des ménages ont déclaré qu'ils souffraient d'insécurité alimentaire grave et qu'au moins un des membres de la famille, une femme en général, sautait des repas ou réduisait la quantité de nourriture consommée chaque jour. Quarante-deux pour cent des ménages ont connu des pénuries de produits alimentaires pendant quelques mois au cours de l'année et 26 pour cent ont indiqué qu'ils souffrent d'insécurité alimentaire pendant presque toute l'année<sup>24</sup>. Le Gouvernement s'est efforcé de lutter contre l'instabilité des prix des denrées alimentaires, qui pèse sur le budget des familles<sup>25</sup>, mais les ménages les plus pauvres sont touchés de manière excessive par les déficits nutritionnels et sont plus exposés au stress lié à l'alimentation que les ménages plus aisés.

---

<sup>19</sup> Portail des connaissances de la Banque mondiale sur le changement climatique. [Page Web sur le profil de risque de São Tomé-et-Principe](#) (en anglais).

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe. 2022. *Voluntary National Review 2022: Implementation of the Sustainable Development Goals in Sao Tome and Principe*.

<sup>22</sup> Les principaux documents de référence sont l'enquête sur le budget des ménages de 2017 et une enquête en grappes à indicateurs multiples réalisée en 2019, qui fournissent principalement des données sociales. Il est prévu de procéder en 2023 à un recensement complet, qui offrira une occasion unique de recueillir des données ventilées sur la consommation, les revenus, l'emploi et les indicateurs sociaux. L'analyse nécessitera d'effectuer un examen global en tenant compte des résultats de ce recensement.

<sup>23</sup> Au regard de ces résultats, Sao Tomé-et-Principe devrait sortir de la catégorie des pays les moins avancés d'ici à décembre 2024.

<sup>24</sup> Institut national de la statistique. 2017. *Inquerito Aos Orcamentos Familiares 2017*.

<sup>25</sup> L'indicateur des anomalies tarifaires pour les denrées alimentaires, qui était anormal en 2015, s'est amélioré: il est passé de  $\geq 1$  (1,2), à la note modérément élevée de 0,68 en 2019.

12. *Élimination de la malnutrition.* En 2019, 12 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance, contre 17 pour cent en 2014, mais les disparités entre les régions persistaient<sup>26</sup>. Le pays est en voie d'atteindre les cibles relatives à l'émaciation, dont le taux est de 4 pour cent, et à l'allaitement exclusif, 63 pour cent des nourrissons de moins de 5 mois étant nourris exclusivement au sein.
13. La prévalence de l'anémie, qui atteint 44 pour cent chez les femmes et les filles en âge de procréer et 65 pour cent chez les enfants de moins de 5 ans, reste élevée. Les carences en micronutriments coexistent avec les problèmes croissants que constituent le surpoids, qui touche 4,5 pour cent des enfants de moins de 5 ans, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation<sup>27</sup>.
14. *Productivité et revenus des petits exploitants.* À Sao Tomé-et-Principe, l'agriculture représente 14 pour cent du PIB. Malgré les efforts déployés pour améliorer la production agricole grâce au programme national d'investissement agricole, qui vise à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition<sup>28</sup>, le secteur de l'agriculture a reculé de 3 pour cent en 2018, puis de 1 pour cent en 2020<sup>29</sup>. Vingt-quatre pour cent des hommes et 9 pour cent des femmes exercent des activités agricoles<sup>30</sup> et ont accès à des terres d'une superficie moyenne de 3 hectares par agriculteur. L'agriculture est principalement une agriculture familiale reposant sur la polyculture<sup>31</sup>. Environ 80 pour cent de la main-d'œuvre agricole travaille à son compte ou est composée de travailleurs familiaux non rémunérés, des femmes en particulier.
15. Les outils et les méthodes d'adaptation aux changements climatiques dans le domaine agricole sont encore très peu connus au niveau des communautés<sup>32</sup>. Parmi les autres difficultés rencontrées par les petits exploitants figurent un accès insuffisant à l'eau et aux systèmes d'irrigation pendant la saison sèche, un accès limité au crédit et à l'information sur les conditions météorologiques et les marchés et un manque de compétences relatives à la gestion et d'esprit d'entreprise<sup>33</sup>.
16. Comme dans le secteur agricole, l'absence de capacités d'investissement et d'infrastructures à grande échelle entrave également le développement du secteur de la pêche, alors que celle-ci joue un rôle de premier plan dans le pays d'un point de vue économique et social et constitue une activité rémunératrice supplémentaire, qui revêt une grande importance dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire<sup>34</sup>.

---

<sup>26</sup> La prévalence du retard de croissance dans la région autonome de Principe est passée de 10 pour cent en 2014 à 20 pour cent en 2019.

<sup>27</sup> Rapport sur la nutrition mondiale. [Page Web sur Sao Tomé-et-Principe](#) (en anglais).

<sup>28</sup> Programme national d'investissement agricole en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour 2016–2020.

<sup>29</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et autres. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021: Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous.*

<sup>30</sup> Banque mondiale. 2023. *Sao Tome and Principe Gender Landscape.*

<sup>31</sup> Fonds international de développement agricole. 2020. *Sao Tomé-et-Principe. Projet d'appui à la petite agriculture commerciale. Rapport de conception.*

<sup>32</sup> N. Costa Resende Ferreira et autres. 2021. *Assessment of crop risk due to climate change in Sao Tome and Principe.*

<sup>33</sup> Ibid.

<sup>34</sup> G. Carneiro and J.C. Rio. 2012. *Climate change and its impacts on marine ecosystems and fisheries in São Tomé e Príncipe.*

17. *Systèmes alimentaires durables.* Depuis toujours, l'agriculture à Sao Tomé-et-Principe est orientée vers les cultures d'exportation, principalement le cacao<sup>35</sup>. La production agricole assure 83 pour cent des exportations totales de produits de base<sup>36</sup> du pays. La taille réduite du marché national, la faible rentabilité due au manque d'infrastructures, les difficultés liées aux filières relatives aux aliments nutritifs, l'accès limité à des installations d'entreposage et de stockage à froid appropriées, et l'insuffisance des investissements publics et de la coordination sont autant de facteurs de fragilité du système<sup>37</sup>.
18. Le Gouvernement a mis en œuvre des politiques visant à améliorer la disponibilité d'aliments ayant une bonne qualité nutritionnelle, grâce à une production agricole durable<sup>38</sup>.

### **Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17**

19. *Renforcement des capacités.* Les carences dans les mécanismes de contrôle et les fonctions d'administration publique essentielles constituent les principales difficultés rencontrées à Sao Tomé-et-Principe<sup>39</sup>. Le développement du pays est compromis par l'insuffisance de la capacité nationale à planifier, coordonner l'action, suivre les résultats obtenus et apporter des corrections<sup>40</sup>.
20. *Cohérence des politiques.* La vision stratégique définie pour le pays, intitulée "Sao Tomé and Príncipe 2030: The Country We Want" (Sao Tomé-et-Príncipe à l'horizon 2030: le pays que nous voulons bâtir), vise à garantir la cohérence des politiques relatives au développement durable. Cependant, les mécanismes institutionnels et de gouvernance servant à coordonner les interactions des politiques entre les divers secteurs sont faibles, et les outils et les capacités nécessaires pour anticiper et évaluer les conséquences à long terme de ces politiques et en tenir compte sont limités.
21. *Diversification des sources de financement.* En 2020, 85 pour cent des fonds publics provenaient de sources extérieures, notamment des investissements étrangers directs et des envois de fonds internationaux; ces derniers ont représenté 1,8 pour cent du PIB en 2020<sup>41</sup>. Comme dans d'autres petits États insulaires en développement, le montant de l'aide publique au développement par habitant est élevé, mais il est en recul. Les investissements dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'éducation sont fortement tributaires de cette aide.
22. La Banque mondiale et la Banque africaine de développement ont renforcé leur coopération avec Sao Tomé-et-Príncipe en augmentant leurs financements et le Fonds monétaire international a affecté un chef de bureau international dans le pays, ce qui témoigne de son intérêt croissant pour cet État.

---

<sup>35</sup> N. Costa Resende Ferreira et autres. 2021. *Assessment of crop risk due to climate change in Sao Tome and Principe*

<sup>36</sup> Organisation mondiale du commerce. 2022. *Trade Profiles 2022: Sao Tomé and Príncipe*. PAM. 2020. *WFP Sao Tome and Principe Country Brief August 2020*.

<sup>37</sup> Organisation mondiale du commerce. 2022. *Trade Profiles 2022: Sao Tomé and Príncipe*.

<sup>38</sup> Gouvernement de Sao Tomé-et-Príncipe. 2022. *Voluntary National Review 2022: Implementation of the Sustainable Development Goals in Sao Tome and Principe*.

<sup>39</sup> Bureau des Nations Unies à Sao Tomé-et-Príncipe. 2022. *Common Country Analysis: Sao Tome and Principe*.

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>41</sup> Ibid.

23. *Renforcement des partenariats mondiaux.* Conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba, Sao Tomé-et-Principe a pris des mesures stratégiques visant à attirer de nouveaux partenaires et à étudier des mécanismes de financement novateurs, à renforcer la coopération Sud-Sud et à permettre au pays d'atteindre les ODD<sup>42</sup>.

#### 1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

24. Des problèmes systémiques cruciaux sont à l'origine de vulnérabilités qui peuvent aggraver l'insécurité alimentaire. Le secteur de l'éducation rencontre des difficultés en ce qui concerne l'efficacité, la qualité et la gouvernance, tandis que les écoles manquent d'infrastructures de base comme des installations d'assainissement, des cantines et des cuisines améliorées, et de ressources telles que des livres et d'autres matériels pédagogiques.
25. En outre, il existe un écart important dans les taux de fréquentation scolaire des enfants selon qu'ils appartiennent aux familles les plus aisées ou aux plus pauvres. Près d'un cinquième des ménages pauvres ayant des enfants scolarisés ont indiqué qu'ils avaient été contraints de les enlever de l'école, car ils n'étaient pas en mesure de payer les frais liés à l'éducation. Le taux de scolarisation dans le primaire des enfants appartenant à des ménages pauvres est deux fois moins élevé que celui des enfants venant de familles moins démunies<sup>43</sup>.
26. Les faibles taux de scolarisation dans des établissements d'enseignement informel et de formation professionnelle destinés aux jeunes qui ne suivent pas un enseignement formel sont préoccupants, dans la mesure où il y a peu de débouchés pour le nombre croissant de jeunes dans la population.
27. Des progrès ont été réalisés, mais Sao Tomé-et-Principe pourrait encore renforcer considérablement son appui au développement du capital humain. À la mi-2020, le système de protection sociale, sans compter l'alimentation scolaire, bénéficiait à 11,5 pour cent de la population<sup>44</sup>.
28. Les problèmes de production et de distribution de l'électricité ont incité le Gouvernement à créer un environnement favorable aux investissements dans le secteur des énergies renouvelables, afin de faciliter l'accès à une énergie abordable pour les communautés et de contribuer à améliorer la conservation des produits halieutiques et à réduire les pertes après récolte<sup>45</sup>.

---

<sup>42</sup> Forum politique de haut niveau pour le développement durable. 2022. [Page Web présentant les principaux messages adressés par Sao Tomé-et-Principe au Forum politique de haut niveau à l'occasion de son examen national volontaire de 2022](#) (en anglais).

<sup>43</sup> Bureau des Nations Unies à Sao Tomé-et-Principe. 2022. *Common Country Analysis: Sao Tome and Principe*.

<sup>44</sup> Organisation internationale du Travail. 2021. *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022: La protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur*. Annexe 4, tableaux statistiques.

<sup>45</sup> Groupe de la Banque mondiale. 2021. *Prosperity for all Saotomeans: Priorities to end poverty, promote growth and build resilience in São Tomé and Príncipe – Systematic Country Diagnostic*.

## 2. Incidences stratégiques pour le PAM

### 2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

29. Le plan stratégique de pays (PSP) établi pour Sao Tomé-et-Principe pour 2024-2028 s'inscrit dans le prolongement des réalisations du PSP pour 2019-2024; il prend en considération: les éléments recueillis lors des consultations menées avec le Gouvernement, avec d'autres parties prenantes essentielles et avec les communautés; les enseignements tirés de l'intervention face à la crise de la COVID-19; les conclusions du rapport de synthèse des évaluations du PAM sur les éléments factuels et les enseignements relatifs au renforcement des capacités des pays<sup>46</sup>; les résultats d'une analyse coûts-avantages menée en 2020<sup>47</sup>; et les constatations et recommandations issues de l'évaluation de 2021 fondée sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation appliquée à l'alimentation scolaire (SABER-SF)<sup>48</sup>.
30. La riposte à la COVID-19 a montré combien il est nécessaire d'améliorer la collecte et l'analyse des données utilisées pour les prévisions, les processus décisionnels et la transmission d'informations en temps réel pendant et immédiatement après un choc.
31. D'après l'analyse coûts-avantages, avec un rendement non négligeable de 6,90 dollars pour chaque dollar investi, le programme national d'alimentation et de santé scolaires a permis dans une large mesure de promouvoir l'éducation, malgré les difficultés de financement qui ont été le principal obstacle à sa mise en œuvre intégrale. Les recommandations visant à renforcer et à élargir l'impact du programme préconisaient notamment de faire participer davantage les spécialistes de la nutrition et d'assurer la coordination avec le secteur agricole<sup>49</sup>.
32. L'évaluation menée en 2021 selon l'approche SABER-SF est la deuxième de ce type qui est réalisée depuis que le Gouvernement a commencé à gérer le programme national d'alimentation et de santé scolaires<sup>50</sup>. Ses principales constatations ont fait apparaître des faiblesses dans les capacités financières du programme, notamment un financement imprévisible et insuffisant pour garantir des repas de qualité, un manque de moyens au niveau institutionnel et une mauvaise coordination, une capacité de suivi limitée et l'absence de directives opérationnelles et de mécanismes de coordination. Même si le secteur privé a fait état d'avantages tirés du programme au niveau local, l'évaluation a mis en évidence que sa mise en œuvre était limitée pour ce qui est de la couverture et des distributions, que la plupart des interventions de sensibilisation menées par des partenaires avaient un caractère ponctuel et que les communautés déclaraient qu'elles connaissaient mal l'alimentation scolaire, aucun mécanisme de remontée de l'information n'étant en place pour mieux cerner les ajustements à apporter aux opérations ou aux programmes.
33. Selon les principales recommandations, il est nécessaire de passer en revue la gestion institutionnelle générale du programme, de fixer de nouveaux objectifs multisectoriels fondés sur des données factuelles et de mettre au point une stratégie d'élargissement et un plan de mobilisation des ressources novateur.

---

<sup>46</sup> PAM. 2021. *Evaluation Synthesis of evidence and lessons on country capacity strengthening from decentralized evaluations*.

<sup>47</sup> PAM. 2020. *Cost-benefit analysis: São Tomé and Príncipe. National School Feeding and Health Programme – PNASE*.

<sup>48</sup> Au moment de la rédaction du présent document, aucune constatation issue de l'évaluation décentralisée du renforcement des capacités institutionnelles à Sao Tomé-et-Principe n'était disponible.

<sup>49</sup> PAM. 2020. *Cost-benefit analysis: São Tomé and Príncipe. National School Feeding and Health Programme – PNASE*.

<sup>50</sup> Les indicateurs et les paramètres utilisés pour l'évaluation SABER-SF de 2021 ayant changé depuis la première évaluation, les résultats des deux études ne peuvent pas être comparés.

34. Le PAM a appuyé en 2020 la révision de la loi sur l'alimentation scolaire (numéro 04/2012), dont la nouvelle version a été approuvée par l'Assemblée nationale en 2022. Compte tenu du droit à l'alimentation et de l'importance que revêt un régime alimentaire sain pour tous les enfants, la nouvelle loi remédie à un bon nombre des défaillances recensées dans l'évaluation SABER-SF et intègre des révisions approfondies du modèle institutionnel, des cadres de financement et de budgétisation, et du système d'appel d'offres et d'établissement des contrats<sup>51</sup>.
35. Dans le cadre du nouveau PSP, les recommandations issues de l'évaluation SABER-SF orienteront et encadreront la stratégie de renforcement des capacités institutionnelles suivie par le PAM pour l'alimentation scolaire multisectorielle. Dans une perspective globale, l'efficacité et la durabilité seront les principales priorités, les élèves et les communautés étant toujours au cœur de l'approche adoptée.

## **2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres**

36. Le PSP est harmonisé avec la vision stratégique globale du pays ("Sao Tomé and Príncipe 2030: The Country We Want"), les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025, la Déclaration de Malabo de 2014 sur l'agriculture et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2023-2027 (ci-après, le Plan-cadre de coopération).

## **2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes**

37. Le PAM a contribué à la formulation de l'analyse commune de pays des Nations Unies et du Plan-cadre de coopération pour Sao Tomé-et-Príncipe, moyennant un processus de consultation multipartite; il a procédé à des consultations bilatérales avec ses homologues gouvernementaux, avec d'autres entités des Nations Unies et avec d'autres parties prenantes, afin de valider l'approche suivie au titre du PSP, de repérer les complémentarités et d'étudier les partenariats potentiels.

# **3. Portefeuille stratégique du PAM**

## **3.1 Direction, orientations et impacts escomptés**

38. Le présent PSP, qui couvre la période 2024-2028, s'articule autour de deux effets directs interdépendants conformes au Plan stratégique du PAM pour 2022-2025 et repose sur la théorie du changement ci-après qui va au-delà de 2030:
- *si* le Gouvernement de Sao Tomé-et-Príncipe gère efficacement un programme national d'alimentation scolaire multisectoriel, équitable et durable, et les élèves et les communautés ont accès à des aliments produits localement sains et nutritifs;
  - les petits exploitants, en particulier les femmes et les jeunes, ont la possibilité de fournir aux écoles et à d'autres marchés fiables des produits nutritifs de bonne qualité, qui répondent aux besoins nutritionnels spécifiques des garçons, des filles et des adolescentes;
  - le Gouvernement dispose des capacités et des systèmes voulus pour veiller à ce que les situations d'urgence n'aggravent pas les inégalités et ne compromettent pas sérieusement la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience des populations et des communautés, notamment des petits exploitants;

---

<sup>51</sup> Révision de la loi relative au programme national d'alimentation et de santé scolaires et du projet de loi sur l'alimentation à la maternelle (2020).

- *alors* les enfants de Sao Tomé-et-Principe apprendront, s'épanouiront et jouiront d'un plus grand bien-être, la santé, la nutrition et la sécurité alimentaire de l'ensemble de la population seront améliorées, la stabilité et la résilience des communautés seront renforcées, l'égalité entre les femmes et les hommes progressera, l'économie locale sera consolidée et les situations d'urgence ne compromettent pas sérieusement et à long terme la sécurité alimentaire et nutritionnelle<sup>52</sup>.
39. Le PAM favorisera l'établissement de partenariats – y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire – dans le but de créer des complémentarités et de faire en sorte que, grâce à diverses interactions, plusieurs secteurs conjuguent leurs efforts et améliorent l'impact des interventions intégrées d'alimentation scolaire. Dans le cadre de ces partenariats, la collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome sera renforcée. Dans le long terme, le PAM encouragera de plus en plus l'utilisation de produits locaux pour l'alimentation scolaire et favorisera la durabilité environnementale moyennant: une production biologique; des circuits d'approvisionnement locaux, résilients et courts; le recours à une énergie renouvelable et propre; et une approche "zéro déchet".
40. Conformément aux priorités nationales, le PAM aidera le Gouvernement à prévenir et réduire l'impact des chocs liés au climat, en révisant et mettant au point des stratégies et des programmes qui permettent d'anticiper efficacement les situations d'urgence, de s'y préparer et d'y faire face, ce qui renforcera la résilience des ménages et des communautés face aux chocs<sup>53</sup>.
41. Au titre du PSP, le PAM mettra l'accent sur l'égalité femmes-hommes, la protection, la responsabilité à l'égard des populations touchées et la durabilité environnementale. La question de la nutrition sera intégrée à l'ensemble des interventions.

## Hypothèses

42. Les principales hypothèses sur lesquelles repose le PSP sont les suivantes:
- La forte mobilisation en faveur du programme national d'alimentation et de santé scolaires ne faiblit pas.
  - La loi révisée relative à l'alimentation scolaire permet effectivement d'améliorer la coordination intersectorielle et de mener une action de sensibilisation conjointe, ce qui aboutit à une couverture optimale et renforce l'impact.
  - Le PAM favorise et soutient les partenariats avec des parties prenantes locales et nationales, s'agissant de faciliter l'amélioration et l'élargissement des activités nationales intégrées d'alimentation scolaire.
  - Les niveaux de ressources du PAM restent stables et prévisibles.
  - Le PAM maintient des moyens en personnel suffisants pour une mise en œuvre efficace du PSP.

---

<sup>52</sup> Fondé sur le document intitulé [Evaluation of capacity strengthening activities to government and local communities in Sao Tome and Principe from July 2019 to December 2022 – Terms of reference](#), établi pour le bureau de pays par l'équipe d'évaluation du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest.

<sup>53</sup> Ainsi qu'il est noté dans la contribution prévue déterminée au niveau national de Sao Tomé-et-Principe présentée à la réunion de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2015, le pays a défini des mesures supplémentaires d'atténuation des changements climatiques, mais sa priorité reste l'adaptation et la réduction des risques en raison de sa forte vulnérabilité face aux répercussions des changements climatiques.

### **3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles**

#### ***Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise à Sao Tomé-et-Principe sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels avant, pendant et après les situations d'urgence et les catastrophes***

43. La capacité de Sao Tomé-et-Principe à se préparer efficacement à des situations d'urgence soudaines ou à évolution lente, et à y faire face, est limitée. En témoigne la riposte du Gouvernement à la COVID-19, pour laquelle il a demandé l'aide de ses partenaires, le PAM notamment, pour mettre en œuvre le plan d'urgence national. Au titre de l'effet direct 1 du PSP, le PAM aidera le Gouvernement à faire face aux crises, à sa demande.
44. Les travaux menés au titre de cet effet direct seront complétés par les efforts déployés dans le cadre de l'effet direct 2 du PSP, qui vise à renforcer les filets de sécurité nationaux et la capacité du pays à faire face aux crises et à développer la résilience des communautés vulnérables.
45. Au titre du PSP, le PAM prévoira un effet direct stratégique en cas de situation d'urgence afin de fournir une aide d'urgence par les moyens les plus appropriés, à la demande éventuelle du Gouvernement. Il ressort de l'expérience acquise par le PAM lorsqu'il a apporté son aide pendant la pandémie de COVID-19 que Sao Tomé-et-Principe est très vulnérable et que la probabilité que le Gouvernement soit en mesure de faire face à une crise avec efficacité est faible. En conséquence, les répercussions d'une crise sur la population peuvent être désastreuses; il est donc essentiel que le PAM établisse un plan correspondant à l'hypothèse la plus pessimiste qui soit.
46. L'appui que le PAM apportera au Gouvernement en cas de crise sera articulé autour de trois composantes: garantir la poursuite des activités du programme national d'alimentation scolaire, fournir un soutien direct aux petits exploitants agricoles, et se préparer en vue de l'utilisation des transferts de type monétaire pour venir en aide aux groupes vulnérables.

#### ***Effet direct stratégique du PAM***

47. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

#### ***Domaine d'action privilégié***

48. L'effet direct 1 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

#### ***Harmonisation avec les priorités nationales***

49. L'effet direct 1 du PSP est conforme au premier pilier du Plan-cadre de coopération (intégration sociale)<sup>54</sup> et à l'objectif 3 du plan national de développement durable (inclusion, protection sociale et réduction des disparités sociales et régionales).

#### ***Produits escomptés***

50. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:
  - Produit 1.1: Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et leurs autres besoins essentiels.
  - Produit 1.2: Dans le cadre du dispositif de protection sociale, les enfants touchés par une crise bénéficient de l'alimentation scolaire, qui permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et d'améliorer leur assiduité.

---

<sup>54</sup> Effet 1 du Plan-cadre de coopération: "D'ici à 2027, les habitants de Sao Tomé-et-Principe, en particulier les personnes les plus vulnérables et laissées de côté, bénéficient de dispositifs sociaux inclusifs et de qualité et ont accès à une protection sociale intégrée".

### **Activité essentielle**

*Activité 1: Fournir une assistance aux populations touchées avant, pendant et après une crise afin de satisfaire leurs besoins essentiels*

51. Le PAM maintiendra sa capacité à intervenir rapidement en cas de dégradation de la situation à Sao Tomé-et-Principe, à la demande du Gouvernement. Il a prévu cette activité d'urgence en raison des incertitudes permanentes dues aux perspectives économiques défavorables à moyen terme et aux fréquents chocs liés au climat. Compte tenu des enseignements tirés de la riposte à la pandémie de COVID-19, pendant toute la période couverte par le PSP, le PAM se tiendra prêt à préserver le programme d'alimentation scolaire, qui est un filet de sécurité essentiel, et à venir directement en aide aux petits exploitants qui sont vulnérables face aux chocs liés au climat. Dans le même temps, le PAM développera sa capacité d'intervention et son éventail de modalités, moyennant l'utilisation de transferts de type monétaire, en tirant parti des programmes et des systèmes gouvernementaux existants, chaque fois que cela est possible.
52. Le programme national d'alimentation scolaire est un filet de sécurité crucial dans le pays. Le PAM aidera le Gouvernement à faire en sorte que ce programme continue d'être mis en œuvre à grande échelle, même en cas de crise. Dans son plan d'urgence, le PAM prévoit de fournir pendant trois mois une aide directe pour le programme national d'alimentation scolaire, conformément au plan national d'intervention en cas de crise. Cette approche sera harmonisée pour toutes les interventions menées au titre de l'effet direct 1 du PSP; la durée du soutien apporté pour les interventions autres que l'alimentation scolaire sera déterminée conjointement avec le Gouvernement.
53. Les petits exploitants agricoles de Sao Tomé-et-Principe sont particulièrement vulnérables face aux crises, surtout celles qui sont liées aux changements climatiques. Cette vulnérabilité a été mise en évidence pendant la pandémie de COVID-19. En cas de crise, le PAM se tiendra prêt à apporter aux petits exploitants une assistance directe, sur demande, afin de préserver leurs moyens d'existence.
54. Le PAM renforcera sa capacité à faire usage des transferts de type monétaire si nécessaire, et à collaborer avec les partenaires et avec le Gouvernement pour déterminer la meilleure modalité d'assistance. Il s'agira notamment de procéder à une analyse rapide de la problématique femmes-hommes et à un processus de sélection des mécanismes de transfert, pour s'assurer que cette assistance contribue à autonomiser durablement les groupes marginalisés, tout en répondant à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats, en fonction de la situation<sup>55</sup> et compte tenu des besoins spécifiques des femmes et des hommes et des préférences alimentaires des communautés et des populations touchées.
55. Afin d'éviter d'éventuelles tensions entre les membres des communautés bénéficiant d'une assistance, le PAM mettra au point un plan d'action pour la mobilisation des communautés, comportant des critères précis de sélection des bénéficiaires, et nouera le dialogue avec les dirigeants des communautés et les autres parties prenantes. S'il y a lieu, il mènera des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, afin de promouvoir des modes d'alimentation sains et de s'attaquer aux normes sexistes.

---

<sup>55</sup> Il est de plus en plus manifeste que, dans le cadre de programmes d'alimentation scolaire efficaces, les distributions de vivres en nature améliorent l'accès à l'école et l'apprentissage, tandis que le recours à des transferts de type monétaire influe essentiellement sur l'accès à l'école. PAM. 2020. *La situation de l'alimentation scolaire dans le monde en 2020*.

**Partenariats**

56. Les partenaires ci-après pourraient être associés à la mise en œuvre de cette activité d'urgence: le Ministère chargé de la défense, par l'intermédiaire du conseil national responsable de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise; le Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences; le programme national d'alimentation et de santé scolaires; le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches et le Ministère des droits de la femme; les Chambres de district et le Gouvernement de la région autonome de Principe, les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales et les autres partenaires de développement; et les dirigeants des communautés.

**Stratégie de transition et de transfert des responsabilités**

57. À mesure que les capacités du Gouvernement en matière de préparation aux situations d'urgence et d'alerte rapide s'améliorent, notamment grâce à l'appui au renforcement des capacités apporté au titre de l'effet direct 2 du PSP, les besoins d'aide d'urgence pourraient diminuer progressivement. Pendant une période transitoire, l'appui du PAM pourrait être aligné sur le dispositif national de protection sociale, avant d'être apporté par l'intermédiaire de ce système.

**Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, le Gouvernement améliore sa capacité à mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire durable dans le cadre de systèmes de protection sociale renforcés et de systèmes alimentaires résilients**

58. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM appuiera et encouragera le programme national d'alimentation et de santé scolaires, qui est un dispositif de protection sociale efficace et inclusif contribuant effectivement à l'éducation, la santé et la nutrition des enfants et présentant des avantages potentiels additionnels pour les communautés locales.
59. Le PAM tirera également parti de son savoir-faire mondial en matière de filières, afin d'aider le Gouvernement à offrir aux producteurs locaux, notamment les petits exploitants, la possibilité d'approvisionner les écoles en produits nutritifs, tout en renforçant leur résilience face aux chocs climatiques.
60. En outre, en appliquant une approche fondée sur l'adaptation aux changements climatiques et le développement de la résilience, le PAM s'emploiera à renforcer les capacités du Gouvernement en matière d'alerte rapide, de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

**Effet direct stratégique du PAM**

61. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

**Domaine d'action privilégié**

62. L'effet direct 2 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

### **Harmonisation avec les priorités nationales**

63. L'effet direct 2 du PSP est harmonisé avec l'effet 1 (intégration sociale), l'effet 2 (action climatique)<sup>56</sup> et l'effet 3 (croissance bleue et verte)<sup>57</sup> du Plan-cadre de coopération. Il est également conforme à l'objectif 2 (promouvoir la croissance économique inclusive et la durabilité environnementale) et à l'objectif 3 (inclusion, protection sociale et réduction des disparités sociales et régionales) du plan national de développement durable.

### **Produits escomptés**

64. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:

- Produit 2.1: Les écoliers ont accès à des repas sûrs, sains et nutritifs grâce aux capacités renforcées dont dispose le Gouvernement pour mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui encourage le recours à des aliments nutritifs produits localement et l'accès à des solutions fondées sur une énergie propre.
- Produit 3.1: Les acteurs des systèmes alimentaires tirent avantage de l'amélioration de la capacité nationale (et du renforcement direct de la capacité individuelle) à développer des filières à dimension nutritionnelle et résilientes et à faciliter l'accès aux écoles et aux autres marchés, moyennant des approches qui favorisent l'autonomisation des femmes et des jeunes et les solutions fondées sur une énergie propre.
- Produit 4.1: Les acteurs nationaux et locaux, dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, de l'alerte rapide, des mesures d'anticipation, des dispositifs de protection sociale réactifs face aux chocs et à dimension nutritionnelle, et des changements climatiques, disposent de capacités et de systèmes renforcés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

### **Activités essentielles**

*Activité 2: Mener des activités de renforcement des capacités à l'intention du Gouvernement et des parties prenantes, afin de leur permettre de mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale vert et durable, à dimension nutritionnelle et tenant compte de la problématique femmes-hommes*

65. Lorsque la nouvelle loi sur l'alimentation scolaire entrera en vigueur, le PAM aidera le Gouvernement à la mettre en œuvre, en s'adaptant à l'évolution de la structure de gouvernance. Il l'aidera également à veiller à ce que le programme national d'alimentation et de santé scolaires soit plus inclusif et équitable. Il s'agira notamment d'envisager d'exempter les ménages les plus défavorisés des contributions financières et d'étudier les possibilités d'élargir la couverture du programme aux enfants non scolarisés et aux enfants handicapés. En application des recommandations issues de l'évaluation SABER-SF, l'appui du PAM visera également à améliorer la couverture et la pérennité du programme. En outre, compte tenu de la participation du pays à la Coalition mondiale pour les repas scolaires et de sa future adhésion à cette coalition, le PAM encouragera l'intégration d'une approche à dimension nutritionnelle qui permettra d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé et d'éducation pour les filles et les garçons scolarisés.

---

<sup>56</sup> Effet direct 2 du Plan-cadre de coopération: "D'ici à 2027, les institutions intègrent l'adaptation au changement climatique, les faibles émissions de carbone et les énergies renouvelables dans les politiques et dans la mise en œuvre des programmes".

<sup>57</sup> Effet direct 3 du Plan-cadre de coopération: "D'ici à 2027, les parties prenantes nationales créent des emplois beaucoup plus décents dans le cadre d'une économie bleue et verte, respectueuse de l'environnement".

66. Poursuivant le double objectif d'améliorer la santé et la nutrition des enfants et de garantir un modèle durable d'alimentation scolaire, le PAM aidera le Gouvernement à étudier les possibilités d'assurer un approvisionnement en produits alimentaires plus efficace, notamment en ayant recours à des achats locaux et en utilisant des aliments frais produits localement, ce qui renforcerait les capacités locales de production. Dans le même temps, le PAM encouragera l'approche "zéro déchet" dans les écoles et l'utilisation d'une énergie propre renouvelable provenant de panneaux solaires pour améliorer le stockage et la préparation des produits alimentaires.
67. Le PAM appuiera le programme d'alimentation scolaire dans son ensemble, y compris les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information.

*Activité 3: Apporter une assistance technique au Gouvernement et aux parties prenantes afin de soutenir les acteurs des systèmes alimentaires et de leur permettre d'augmenter la production locale, verte et durable d'aliments nutritifs et d'améliorer leur accès aux marchés, notamment aux écoles*

68. Au titre de cette activité, non seulement le PAM apportera un soutien direct, mais il aidera également le Gouvernement à appuyer les petits exploitants agricoles, les petites et moyennes entreprises et d'autres acteurs des filières locales, qui sont vulnérables face aux chocs liés au climat. En harmonie avec le programme national de sécurité alimentaire et de nutrition pour 2019–2023, qui vise à développer la production vivrière locale de base, des liens plus étroits seront établis entre les producteurs locaux d'aliments nutritifs et les écoles bénéficiant du programme national d'alimentation et de santé scolaires et d'autres marchés locaux. Le PAM soutiendra également les programmes gouvernementaux qui visent à améliorer la résilience des petits exploitants et d'autres acteurs des filières locales face aux aléas climatiques, notamment en encourageant des pratiques intelligentes face au climat.
69. Le PAM prêtera son concours au Gouvernement pour qu'il réalise un état des lieux des filières locales afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les acteurs de ces filières, s'agissant en particulier des risques liés au climat, et d'améliorer la manière dont les pouvoirs publics aident les petits exploitants et les acteurs des filières locales à devenir plus résilients face aux aléas climatiques et à tenir davantage compte de la nutrition.
70. Des conseils techniques seront également dispensés concernant la conception d'un dispositif d'achats favorable aux petits exploitants pour l'alimentation scolaire. Le Gouvernement pourra ainsi établir le volume, stable et prévisible, de la demande à un prix fixe, ce qui permettra d'assurer des négociations équitables entre les petits exploitants et le programme national d'alimentation et de santé scolaires, de faciliter l'accès de ces agriculteurs aux intrants et au crédit, et d'étudier les possibilités d'améliorer les mécanismes de paiement.
71. Le PAM cherchera à remédier aux disparités dans les capacités entre les femmes et les hommes, en appliquant une approche susceptible de faire évoluer les relations entre les sexes, et s'assurera que les femmes et les hommes ont accès à des informations, des intrants et des technologies qui correspondent à leurs besoins et à leurs préférences. Cela supposera de rompre avec les normes sociales et sexistes qui entravent l'accès équitable des femmes à l'information, aux ressources et aux marchés.

*Activité 4: Mener des activités de renforcement des capacités à l'intention du Gouvernement et des parties prenantes, afin de leur permettre d'améliorer la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, les mesures d'anticipation, l'alerte rapide et les systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs, selon une approche résiliente face aux aléas climatiques et écologiquement viable*

72. Le Gouvernement santoméen fait progresser son programme relatif à la résilience face aux aléas climatiques et à la gestion des risques de catastrophe, notamment en améliorant sa propre capacité à intervenir en cas de catastrophe liée au climat, en intégrant la réduction des risques de catastrophe et des risques climatiques dans les divers secteurs et en menant une action de sensibilisation et d'éducation en matière de prévention des catastrophes et de préparation. Le Gouvernement aspire également à mettre au point des systèmes fiables d'alerte rapide afin de surveiller les conditions météorologiques<sup>58</sup>.
73. Le PAM appuiera le programme du Gouvernement, en tirant parti de son savoir-faire mondial, de ses investissements et de ses évaluations<sup>59</sup>. Pour commencer, il apportera une assistance technique au conseil de haut niveau chargé de coordonner la gestion des risques de catastrophe et l'aidera à procéder à un recensement complet des problèmes et à une évaluation des capacités institutionnelles, qui serviront de point de départ pour une collaboration continue avec les acteurs nationaux concernés, en vue d'améliorer la gestion des risques de catastrophe et l'intervention en cas de crise au niveau national.
74. Pendant ce travail d'analyse des problèmes et d'évaluation des capacités, une série provisoire de priorités dans les domaines de la collecte de données, des transferts de type monétaire et de la cartographie de la sécurité alimentaire seront définies et vérifiées avec les homologues gouvernementaux compétents.
75. Le PAM aidera également le Gouvernement et les parties prenantes à: étudier les possibilités de soutenir l'action de sensibilisation menée au niveau des communautés au sujet des vulnérabilités et des risques multidimensionnels, notamment ceux qui sont liés à la problématique femmes-hommes et au handicap; et renforcer la capacité d'adaptation locale, en particulier chez les petits exploitants agricoles et les pêcheurs, en réduisant leur vulnérabilité moyennant des technologies et des pratiques porteuses de transformation susceptibles de renforcer leur résilience face aux aléas climatiques, d'améliorer leur accès à l'information sur le climat et de renforcer leurs capacités en matière d'alerte rapide aux fins de la préparation aux situations d'urgence.

### **Partenariats**

76. Au titre des activités 2 et 3, le bureau de pays aura recours à des mémorandums d'accord et des plans de travail annuels pour nouer des partenariats avec: le Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences; le programme national d'alimentation et de santé scolaires; le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches; le conseil national de la sécurité alimentaire et de la nutrition; et l'institut national de la statistique.
77. Le PAM collaborera également avec les ministères chargés de la santé et des droits de la femme, par l'intermédiaire des services de protection sociale, et fera intervenir des ONG et des établissements universitaires nationaux et internationaux qui prêteront leur concours pour l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, le suivi et l'évaluation, la recherche et la production de données factuelles pour les activités des programmes menées en collaboration avec le Gouvernement. Le PAM cherchera à renforcer les partenariats ayant trait à la production locale destinée à l'alimentation scolaire avec d'autres entités des Nations Unies, y compris les autres organismes ayant leur siège à Rome, et avec les institutions financières internationales.

---

<sup>58</sup> Banque mondiale. Facilité mondiale pour la réduction des catastrophes et le relèvement. [Page Web sur Sao Tomé-et-Principe](#) (en anglais).

<sup>59</sup> Bureau du PAM à Sao Tomé-et-Principe. *Impact of the Russian-Ukrainian crisis and the residual effects of COVID-19 in São Tomé and Príncipe* (non disponible en ligne.)

78. Dans le cadre de l'activité 4, le PAM travaillera en partenariat avec le Ministère chargé de la défense, par l'intermédiaire du conseil national pour la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, avec l'institut national de météorologie et avec la direction générale de l'environnement sous la tutelle des ministères chargés de l'infrastructure et des droits de la femme.
79. Le PAM travaillera en collaboration et établira des partenariats avec un large éventail de parties prenantes appartenant aux administrations au niveau local et de district, au secteur privé, aux ONG locales, aux coopératives, aux associations agricoles et aux communautés.
80. Il facilitera l'échange de connaissances et de compétences grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, en mettant particulièrement l'accent sur les interventions intégrées d'alimentation scolaire et sur l'appui aux petits exploitants.

### ***Stratégie de transition et de transfert des responsabilités***

81. La durée de la participation du PAM au titre de l'effet direct 2 du PSP sera examinée lors des consultations menées régulièrement avec les homologues et dépendra de l'aptitude du Gouvernement à gérer et suivre le programme d'alimentation scolaire, à concevoir des systèmes alimentaires durables et résilients face aux aléas climatiques et à mettre en place des politiques et des programmes solides de préparation aux situations d'urgence et d'adaptation au climat, en utilisant ses propres moyens et dispositifs.

## **4. Modalités d'exécution**

### **4.1 Analyse des bénéficiaires**

82. Dans le cadre de l'effet direct 1 du PSP, l'activité 1 est un plan d'urgence qui garantit la capacité initiale nécessaire pour apporter une assistance sous forme de vivres et de transferts de type monétaire aux femmes, filles, garçons et hommes ciblés, y compris les personnes handicapées, pendant trois mois.
83. Au titre de l'activité 2, les bénéficiaires indirects du renforcement des capacités institutionnelles assuré aux fins du programme national d'alimentation et de santé scolaires sont les 50 000 enfants d'âge scolaire bénéficiant de ce programme. Le fait de renforcer le programme d'alimentation scolaire grâce à une approche intégrée aura également un effet bénéfique sur les communautés locales; l'ampleur de cet effet sera estimée au cours de la mise en œuvre du PSP.
84. Au titre de l'activité 3, qui mettra l'accent sur le secteur agricole et contribuera à établir des liens entre les agriculteurs et les écoles, 1 500 petits exploitants, dont 30 pour cent de femmes, bénéficieront directement chaque année des interventions de renforcement des capacités individuelles menées par le PAM.

### **4.2 Transferts**

85. L'assistance non assortie de restrictions représentera la part la plus importante des transferts effectués dans le cadre de l'effet direct 1 du PSP. En cas de crise et en accord avec le Gouvernement, des distributions de vivres sur place ou des rations à emporter seront prévues pour les écoliers.
86. Au titre du produit 1.1, la valeur du transfert sera calculée sur la base d'un panier de dépenses minimum et visera à couvrir les besoins essentiels, conformément aux stratégies régionales et mondiales. Dans le cadre de sa préparation, le PAM effectuera les évaluations multisectorielles nécessaires du fonctionnement des marchés ainsi que les vérifications d'usage, pour s'assurer que les mécanismes retenus pour les transferts de type monétaire ou les distributions de vivres sont les plus appropriés. Afin de renforcer les marchés locaux, des accords seront signés avec des commerçants locaux.

87. Le PAM remplacera l'évaluation macrofinancière de 2018 par une évaluation actualisée du renseignement sur le secteur financier et commencera à intégrer les transferts de type monétaire dans ses interventions, en tant que nouvelle modalité de transfert<sup>60</sup>.
88. L'égalité femmes-hommes, les risques en matière de protection et les bonnes pratiques relatives à la responsabilité à l'égard des populations touchées seront pris en considération.
89. Dans le cadre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM mènera des activités de renforcement des capacités individuelles au profit de 1 500 petits exploitants agricoles. Il continuera également d'assurer le renforcement des capacités institutionnelles à l'intention du Gouvernement et des autres parties prenantes pendant toute la période couverte par le PSP, en s'employant à résoudre les problèmes recensés au niveau local, à effectuer des diagnostics et à concevoir des solutions conjointement avec ses homologues.

#### **4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel**

90. Le bureau de pays achèvera son opération de restructuration et de planification stratégique des effectifs, afin de déterminer les ressources humaines nécessaires pour répondre aux priorités et aux besoins du Gouvernement. La nouvelle structure du bureau de pays, qui sera mise en place en collaboration avec le Bureau du PAM au Cameroun, tiendra compte des capacités stratégiques et opérationnelles nécessaires à la bonne mise en œuvre du PSP; les compétences et le savoir-faire extérieurs mobilisés auprès du Bureau du PAM au Cameroun et au niveau mondial seront complétés en recrutant du personnel supplémentaire pour le bureau de Sao Tomé-et-Principe.
91. Le PAM est déterminé à appliquer sa politique en matière de personnel, qui met l'accent sur la prise en charge et le bien-être de ses employés; à cet effet, il promeut un environnement de travail sain, exempt de harcèlement et de discrimination, et garantit le bien-être de son personnel, grâce à un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et l'accessibilité aux personnes handicapées.

#### **4.4 Partenariats**

92. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées pour mobiliser des fonds en raison de l'insularité du pays et de la présence limitée de donateurs gouvernementaux bilatéraux à Sao Tomé-et-Principe, l'action du PAM s'inscrit dans le cadre de partenariats avec le Gouvernement, des acteurs du développement, des donateurs gouvernementaux internationaux, des institutions financières internationales, des homologues nationaux et régionaux et, de plus en plus, le secteur privé.
93. Le PAM s'appuiera sur sa relation constructive avec le Gouvernement pour élargir la portée de ses partenariats existants, mieux intégrer des secteurs transversaux, notamment la problématique femmes-hommes, créer des synergies avec de nouvelles parties prenantes dans ces secteurs pour renforcer l'impact et la complémentarité, et mettre en œuvre des stratégies conjointes de mobilisation de ressources.
94. Le PAM étudiera activement les possibilités de collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, en fonction de leurs avantages comparatifs respectifs dans des domaines concernant les filières locales de produits alimentaires respectueuses de l'environnement, les énergies renouvelables, l'autonomisation des jeunes et des femmes, l'adaptation aux changements climatiques et la protection sociale. Pour faciliter la gestion des fonctions administratives et des services communs, le PAM renforcera également ses partenariats existants dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement en cours.

---

<sup>60</sup> PAM. 2018. *Macro financial assessment: Sao Tome and Principe* (document interne).

95. Le PAM facilitera l'apprentissage entre pairs avec les pays qui participent à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire; il partagera ses données d'expérience pertinentes sur la conception et la mise en œuvre de l'alimentation scolaire et travaillera en partenariat avec des organisations régionales, avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et avec le réseau de centres d'excellence et de connaissances.

## **5. Gestion de la performance et évaluation**

### **5.1 Modalités de suivi et d'évaluation**

96. Les données de référence relatives à chaque effet direct stratégique du PSP seront établies en 2024 en se fondant sur une évaluation nationale de la sécurité alimentaire et sur d'autres études. Le bureau de pays procédera à un examen à mi-parcours de la mise en œuvre du PSP en 2026, et une évaluation indépendante du PSP sera menée par le Bureau de l'évaluation du PAM en 2027, afin de satisfaire à l'obligation de rendre des comptes concernant la performance et les résultats d'ensemble du portefeuille d'activités du PAM et d'éclairer l'orientation de la programmation stratégique à venir. Cette évaluation sera complétée en 2025 par une évaluation décentralisée de l'appui apporté par le PAM aux petits exploitants, qui sera articulée autour d'objectifs stratégiques spécifiques et visera à produire des données factuelles qui serviront de base pour apporter des améliorations aux programmes, mener une action de sensibilisation et mobiliser des fonds. Les crédits budgétaires nécessaires ont été imputés aux coûts de mise en œuvre des activités évaluées.
97. La collecte de données qualitatives prévue pour alimenter l'outil de planification et de budgétisation utilisant des données factuelles complétera les activités de suivi au titre de l'effet direct 1 du PSP.
98. Compte tenu de l'importance du portefeuille d'activités de renforcement des capacités, le bureau de pays utilisera à titre expérimental une série de nouveaux indicateurs relatifs à ces activités provenant du Cadre de résultats institutionnel, avec l'aide de spécialistes en matière de suivi des activités de renforcement des capacités dans les domaines de l'alimentation scolaire, de la problématique femmes-hommes et de la nutrition.
99. Les enquêtes et les analyses constitueront le fondement des activités de sensibilisation, notamment pour aider le Gouvernement à mieux comprendre et à traiter les vulnérabilités croisées, et à s'assurer que personne n'est laissé de côté. Le PAM veillera à ce que les outils et les méthodes de suivi ainsi que les systèmes d'évaluation tiennent compte des questions relatives à la problématique femmes-hommes, à la protection et à l'inclusion, et à ce que les données soient ventilées par sexe, par âge et par handicap.
100. Le PAM et le Groupe des Nations Unies chargé de l'évaluation et du suivi aideront les pouvoirs publics à suivre les indicateurs nationaux associés aux ODD et à prendre régulièrement des mesures complémentaires.

### **5.2 Gestion des risques**

#### ***Risques stratégiques***

101. Une forte augmentation des coûts opérationnels – tels que ceux encourus pour la mise en œuvre directe au titre de l'effet direct 1 du PSP – due à des chocs macroéconomiques, notamment la crise en Ukraine, pourrait limiter la capacité du PAM à répondre aux demandes du Gouvernement ou d'autres parties prenantes. Parmi les mesures d'atténuation figurent des initiatives renouvelées de sensibilisation, la mobilisation de ressources et une planification efficace.

102. Les priorités du Gouvernement pourraient évoluer après les élections législatives de 2022 et les élections présidentielles de 2026. Pour faire face à ce risque, le PAM nouera un partenariat solide avec le Gouvernement, apportera son appui aux activités de sensibilisation menées par les entités des Nations Unies et les partenaires de développement et facilitera la prise en main des initiatives par les communautés.
103. Le manque de ressources constitue un risque pour la mise en œuvre du PSP. Le PAM renforcera ses partenariats avec le Gouvernement et fera campagne auprès des donateurs pour obtenir des contributions pluriannuelles souples, y compris auprès du secteur privé.
104. La dépendance excessive à l'égard des compétences techniques du Bureau du PAM au Cameroun constitue un risque que le Bureau du PAM à Sao Tomé-et-Principe atténuera en investissant en faveur de la formation de son personnel dans des domaines thématiques et en renforçant sa collaboration avec les unités techniques du bureau du Cameroun, dans le cadre des travaux qu'il mène pour terminer son opération de remaniement et mettre au point la structure de ses effectifs.

### ***Risques fiduciaires***

105. Pour atténuer les risques de fraude et de corruption, des systèmes de contrôle internes efficaces et des politiques comptables solides ont été mis en place. Le PAM organisera à l'intention de son personnel et des partenaires coopérants des formations et des cours de remise à niveau sur les règles en matière d'intégrité pour s'assurer qu'ils connaissent leurs obligations en ce qui concerne les principes humanitaires et la lutte contre la fraude et la corruption.

### ***Garanties sociales et environnementales***

106. Pour éviter, gérer et atténuer toute répercussion potentielle sur le plan environnemental et social, le PAM utilisera les outils prévus dans son cadre pour la durabilité environnementale et sociale pendant la conception, la mise en œuvre et les ajustements de ses opérations et activités, en consultation avec toutes les parties prenantes. Une attention particulière sera prêtée aux approches qui garantissent la viabilité de l'alimentation scolaire moyennant les mesures suivantes: renforcer les capacités des institutions gouvernementales; encourager la gestion et la préservation des ressources par les petits exploitants; promouvoir la gestion et le compostage des déchets provenant des cantines et des pertes après récolte; passer des activités d'adaptation aux aléas climatiques à des interventions visant à renforcer la résilience.
107. Les inégalités entre les femmes et les hommes et les risques relatifs à la protection peuvent empêcher le PAM de respecter les engagements pris dans le cadre du PSP. Les activités sont conçues pour répondre aux divers besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons de différents âges et visent à assurer l'intégration de l'égalité femmes-hommes et de l'avancement des femmes, sans laisser personne de côté. Des mesures préventives seront prises pour assurer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le recours au travail des enfants.

## 6. Des ressources axées sur les résultats

### 6.1 Budget du portefeuille de pays

<b>BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)</b>							
<b>Effet direct du plan stratégique de pays</b>	<b>Activité</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>Total</b>
1	1	2 200 463	2 319 771	2 422 763	2 749 376	2 750 994	<b>12 443 367</b>
2	2	280 764	218 864	216 074	229 798	200 920	<b>1 146 420</b>
2	3	220 515	349 656	222 131	236 203	210 558	<b>1 239 063</b>
2	4	97 160	102 207	107 672	94 221	81 782	<b>483 041</b>
<b>Total</b>		<b>2 798 901</b>	<b>2 990 498</b>	<b>2 968 641</b>	<b>3 309 598</b>	<b>3 244 253</b>	<b>15 311 891</b>

### 6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

108. Le PAM s'emploiera à obtenir des financements en renforçant les partenariats existants avec ses donateurs actuels, tout en étudiant les possibilités de collaborer avec d'autres bailleurs de fonds, notamment des institutions financières internationales, le secteur privé et des sources de financement pour le climat. Il aura recours à des actions de sensibilisation pour s'assurer que le programme d'alimentation scolaire bénéficie d'un financement durable et intensifiera sa collaboration avec le Gouvernement afin d'envisager d'autres solutions pour mobiliser des fonds, notamment dans le cadre de partenariats public-privé.
109. Le PAM étudiera également la possibilité de mobiliser des ressources et de réaliser des programmes conjointement avec d'autres entités des Nations Unies. Dans le cadre de l'approche qu'il suit pour mobiliser des ressources à Sao Tomé-et-Principe, un plan d'action en matière de partenariat sera élaboré en vue de recenser les partenaires de financement et les domaines de collaboration appropriés.
110. En cas de déficit de financement, la stratégie de renforcement des capacités du pays et chaque plan annuel suivant comprendront un plan de hiérarchisation des priorités, qui sera élaboré conjointement avec le Gouvernement et tiendra compte des priorités et des besoins nationaux.

**ANNEXE I****CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE (2024-2028)****ODD 2: Faim zéro****Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation**

**Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les populations touchées par une crise à Sao Tomé-et-Principe sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels avant, pendant et après les situations d'urgence et les catastrophes**

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

**Hypothèses**

L'alimentation scolaire demeure parmi les priorités du Gouvernement.

La loi révisée relative à l'alimentation scolaire permet effectivement de mobiliser des fonds de manière innovante, notamment à la faveur de l'impôt sur les sociétés, pour maintenir une couverture et des distributions à l'échelle nationale.

Le PAM favorise et soutient les partenariats à l'intérieur et en dehors de l'équipe de pays des Nations Unies, qui permettent une transformation multisectorielle et des progrès durables sur la voie de la réalisation de l'ODD 2.

**Indicateurs d'effet direct**

Évolution annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Taux de poursuite des études (par niveau)

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)

## Activités et produits

### **1. Fournir une assistance aux populations touchées avant, pendant et après une crise afin de satisfaire leurs besoins essentiels (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)**

1.1. Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et leurs autres besoins essentiels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1. Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et leurs autres besoins essentiels (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1. Les populations touchées par une crise reçoivent une assistance qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et leurs autres besoins essentiels (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2. Dans le cadre du dispositif de protection sociale, les enfants touchés par une crise bénéficient de l'alimentation scolaire, qui permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et d'améliorer leur assiduité (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2. Dans le cadre du dispositif de protection sociale, les enfants touchés par une crise bénéficient de l'alimentation scolaire, qui permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et d'améliorer leur assiduité (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2. Dans le cadre du dispositif de protection sociale, les enfants touchés par une crise bénéficient de l'alimentation scolaire, qui permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et d'améliorer leur assiduité (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2. Dans le cadre du dispositif de protection sociale, les enfants touchés par une crise bénéficient de l'alimentation scolaire, qui permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et d'améliorer leur assiduité (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

## **ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs**

### **Cible 9 de l'ODD: Renforcement des capacités**

**Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2030, le Gouvernement améliore sa capacité à mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire durable dans le cadre de systèmes de protection sociale renforcés et de systèmes alimentaires résilients**

Effet direct stratégique 4 du PAM: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

### **Hypothèses**

L'alimentation scolaire demeure parmi les priorités du Gouvernement.

La loi révisée relative à l'alimentation scolaire permet effectivement de mobiliser des fonds de manière innovante, notamment à la faveur de l'impôt sur les sociétés, pour maintenir une couverture et des distributions à l'échelle nationale.

Le PAM favorise et soutient les partenariats à l'intérieur et en dehors de l'équipe de pays des Nations Unies, qui permettent une transformation multisectorielle et des progrès durables sur la voie de la réalisation de l'ODD 2.

### **Indicateurs d'effet direct**

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été renforcés ou élaborés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Nombre d'administrateurs d'école et de responsables dans les établissements ciblés qui font la démonstration de l'utilisation de nouvelles techniques ou de nouveaux outils.

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Stratégie de transition pour les activités en faveur de la santé et de la nutrition à l'école et les activités d'alimentation scolaire, élaborée avec l'appui du PAM

Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

## Activités et produits

### **2. Mener des activités de renforcement des capacités à l'intention du Gouvernement et des parties prenantes, afin de leur permettre de mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale verte et durable, à dimension nutritionnelle et tenant compte de la problématique femmes-hommes (1.5: Programmes en milieu scolaire)**

2.1. Les écoliers ont accès à des repas sûrs, sains et nutritifs grâce aux capacités renforcées dont dispose le Gouvernement pour mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui encourage le recours à des aliments nutritifs produits localement et l'accès à des solutions fondées sur une énergie propre (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

2.1. Les écoliers ont accès à des repas sûrs, sains et nutritifs grâce aux capacités renforcées dont dispose le Gouvernement pour mettre en œuvre un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui encourage le recours à des aliments nutritifs produits localement et l'accès à des solutions fondées sur une énergie propre (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

### **3. Apporter une assistance technique au Gouvernement et aux parties prenantes afin de soutenir les acteurs des systèmes alimentaires et de leur permettre d'augmenter la production locale, verte et durable d'aliments nutritifs et d'améliorer leur accès aux marchés, notamment aux écoles (1.8 Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)**

3.1. Les acteurs des systèmes alimentaires tirent avantage de l'amélioration de la capacité nationale (et du renforcement direct de la capacité individuelle) à développer des filières à dimension nutritionnelle et résilientes et à faciliter l'accès aux écoles et aux autres marchés, moyennant des approches qui favorisent l'autonomisation des femmes et des jeunes et les solutions fondées sur une énergie propre (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

3.1. Les acteurs des systèmes alimentaires tirent avantage de l'amélioration de la capacité nationale (et du renforcement direct de la capacité individuelle) à développer des filières à dimension nutritionnelle et résilientes et à faciliter l'accès aux écoles et aux autres marchés, moyennant des approches qui favorisent l'autonomisation des femmes et des jeunes et les solutions fondées sur une énergie propre (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

3.1. Les acteurs des systèmes alimentaires tirent avantage de l'amélioration de la capacité nationale (et du renforcement direct de la capacité individuelle) à développer des filières à dimension nutritionnelle et résilientes et à faciliter l'accès aux écoles et aux autres marchés, moyennant des approches qui favorisent l'autonomisation des femmes et des jeunes et les solutions fondées sur une énergie propre (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

3.1. Les acteurs des systèmes alimentaires tirent avantage de l'amélioration de la capacité nationale (et du renforcement direct de la capacité individuelle) à développer des filières à dimension nutritionnelle et résilientes et à faciliter l'accès aux écoles et aux autres marchés, moyennant des approches qui favorisent l'autonomisation des femmes et des jeunes et les solutions fondées sur une énergie propre (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

3.1. Les acteurs des systèmes alimentaires tirent avantage de l'amélioration de la capacité nationale (et du renforcement direct de la capacité individuelle) à développer des filières à dimension nutritionnelle et résilientes et à faciliter l'accès aux écoles et aux autres marchés, moyennant des approches qui favorisent l'autonomisation des femmes et des jeunes et les solutions fondées sur une énergie propre (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard: 4.2 Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

#### **4. Mener des activités de renforcement des capacités à l'intention du Gouvernement et des parties prenantes, afin de leur permettre d'améliorer la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, les mesures d'anticipation, l'alerte rapide et les systèmes de protection sociale réactifs face aux chocs, selon une approche résiliente face aux aléas climatiques et écologiquement viable (1.1: Préparation aux situations d'urgence et action immédiate)**

4.1. Les acteurs nationaux et locaux, dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, de l'alerte rapide, des mesures d'anticipation, des dispositifs de protection sociale réactifs face aux chocs et à dimension nutritionnelle, et des changements climatiques, disposent de capacités et de systèmes renforcés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

4.1. Les acteurs nationaux et locaux, dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, de l'alerte rapide, des mesures d'anticipation, des dispositifs de protection sociale réactifs face aux chocs et à dimension nutritionnelle, et des changements climatiques, disposent de capacités et de systèmes renforcés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

4.1. Les acteurs nationaux et locaux, dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, de l'alerte rapide, des mesures d'anticipation, des dispositifs de protection sociale réactifs face aux chocs et à dimension nutritionnelle, et des changements climatiques, disposent de capacités et de systèmes renforcés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

## **ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs**

### **CC.1. Protection**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

### **CC.2. Obligation redditionnelle**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

### **CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

### **CC.4. Durabilité environnementale**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

### **CC.5. Intégration de la nutrition**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

## ODD 2: Faim zéro

### CC.1. Protection

#### Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

### CC.2. Obligation redditionnelle

#### Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

### **CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

### **CC.4. Durabilité environnementale**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

### **CC.5. Intégration de la nutrition**

#### **Indicateurs transversaux**

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

## ANNEXE II

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)									
Effet direct du plan stratégique de pays	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2024	2025	2026	2027	2028	Total
1	1.1	1	Filles	1 650	1 650	1 650	1 650	1 650	<b>1 650</b>
			Garçons	2 550	2 550	2 550	2 550	2 550	<b>2 550</b>
			Femmes	2 250	2 250	2 250	2 250	2 250	<b>2 250</b>
			Hommes	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	<b>1 050</b>
			<b>Total</b>	<b>7 500</b>					
	1.2	1	Filles	24 500	26 400	30 000	29 250	35 000	<b>35 000</b>
			Garçons	25 500	28 600	30 000	35 750	35 000	<b>35 000</b>
			<b>Total</b>	<b>50 000</b>	<b>55 000</b>	<b>60 000</b>	<b>65 000</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>
2	2.1	2		0	0	0	0	0	<b>0</b>
	3.1	3	Femmes	450	450	450	450	450	<b>450</b>
			Hommes	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	<b>1 050</b>
			<b>Total</b>	<b>1 500</b>					
4.1	4		0	0	0	0	0	<b>0</b>	
<b>Total (hors chevauchement)</b>				<b>57 500</b>	<b>62 500</b>	<b>67 500</b>	<b>72 500</b>	<b>77 500</b>	<b>77 500</b>

## ANNEXE III

<b>RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ</b>			
	<b>Effet direct 1 du plan stratégique de pays</b>		
	<b>Activité 1*</b>		
<b>Type de bénéficiaires</b>	<b>Personnes touchées par une crise</b>	<b>Élèves</b>	<b>Personnes touchées par une crise</b>
<b>Modalité</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>Transferts de type monétaire</b>
Céréales	280	140	-
Légumes secs	40	30	-
Huile	11	5	-
Sel	2	2	-
Sucre	2	4	-
Super Cereal	-	-	-
Super Cereal Plus	-	-	-
Micronutriments en poudre	-	-	-
Total kcal/jour	1 262	670	-
% de kcal d'origine protéique	11,7	12	-
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	-	-	0,373
Nombre de jours d'alimentation par an	90		

\* Les taux des transferts et les rations alimentaires sont des estimations fondées sur la demande du Gouvernement pendant la riposte à la COVID-19. Ces taux et ces rations peuvent être modifiés si nécessaire pendant une intervention d'urgence.

**ANNEXE IV**

<b>TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR</b>		
<b>Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire</b>	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>
Céréales	3 604	5 106 329
Légumes secs	740	2 011 049
Huile et matières grasses	130	485 991
Aliments composés et mélanges	0	0
Autres	141	140 660
<b>Total (produits alimentaires)</b>	<b>4 615</b>	<b>7 744 030</b>
Transferts de type monétaire		654 615
<b>Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)</b>	<b>4 615</b>	<b>8 398 645</b>

**ANNEXE V**

<b>VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (<i>en dollars</i>)</b>			
	<b>Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM</b>	<b>Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM</b>	<b>Total</b>
	<b>Effet direct 1 du PSP</b>	<b>Effet direct 2 du PSP</b>	
<b>Domaine d'action privilégié</b>	<b>Intervention face à une crise</b>	<b>Renforcement de la résilience</b>	
Transferts	8 924 032	1 938 508	<b>10 862 541</b>
Mise en œuvre	966 514	340 048	<b>1 306 561</b>
Coûts d'appui directs	1 793 367	414 894	<b>2 208 261</b>
Total partiel	11 683 913	2 693 450	<b>14 377 363</b>
Coûts d'appui indirects ( <i>6,5 pour cent</i> )	759 454	175 074	<b>934 529</b>
<b>Total</b>	<b>12 443 367</b>	<b>2 868 524</b>	<b>15 311 891</b>

## Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays
SABER-SF	approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation appliquée à l'alimentation scolaire